COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 9 mai 2022

SNCF RÉSEAU ET L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ SIGNENT UN PARTENARIAT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Afin d'optimiser la gestion des abords des voies du Réseau ferré, M. Stéphane WOYNAROSKI, Président de l'Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté et M. Jérôme GRAND, Directeur territorial SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté, ont signé jeudi 5 mai 2022 une convention de partenariat pour contribuer à la prise en compte, à la protection, à la gestion et à la valorisation de la biodiversité dans le cadre des activités du gestionnaire d'infrastructure ferroviaire.

Agence Régionale de la Biodiversité BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

SNCF RÉSEAU

RÉDUIRE L'IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ EN COLLABORATION AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

L'Agence Régionale de la Biodiversité a pour objectif de mettre en réseau les acteurs de la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté, d'organiser, de mutualiser et de valoriser les connaissances pour l'aide à la décision.

À ce titre, l'Agence Régionale Bourgogne-Franche-Comté pilote l'outil innovant, SIGOGNE, qui ouvre à différentes échelles en fonction du public un accès aux informations géographiques de la biodiversité sur les animaux, les plantes et les habitats naturels présents sur le territoire.

L'Agence Régionale Bourgogne-Franche-Comté souhaite agir avec le monde économique pour faire de la biodiversité un enjeu de développement et de création d'emplois mais aussi d'entrainer l'adhésion et la participation des différents acteurs, des citoyennes et citoyens.

CONCILIER BIODIVERSITÉ ET RÉSEAU FERROVIAIRE : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR !

La signature de la convention établit un partenariat entre SNCF Réseau et l'Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté pour une durée d'un an renouvelable.

Ce partenariat a plusieurs objectifs :

- Concilier travaux ferroviaires et biodiversité.
- Optimiser l'entretien et la valorisation du patrimoine des abords des voies tout en tenant compte de l'espace nécessaire pour la biodiversité.
- Respecter les prescriptions de mesures compensatoires pour l'environnement.
- Répondre avec justesse aux enjeux de développement durable et aux projets de mise en valeur de ce patrimoine.

La convention de partenariat s'articule autour de ces différents enjeux avec pour but de disposer d'une connaissance générale du patrimoine et de réfléchir ensemble à la prise en compte de la biodiversité à travers des études conjointes et des actions de sensibilisations des Agents de SNCF Réseau.

L'Agence Régionale de la Biodiversité BFC et SNCF Réseau lancent leur premier travail expérimental sur les recommandations à faire en faveur de la biodiversité sur le réseau des lignes non circulées par la valorisation environnementale et sur la formation des Agents aux enjeux de la biodiversité.

De plus, un outil méthodologique d'évaluation du foncier axé sur la biodiversité permettra :

Agence Régionale de la Biodiversité BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

SNCF RÉSEAU

- D'orienter les choix de valorisation du foncier en faveur du développement durable.
- De répondre à des obligations réglementaires dans la recherche de compensation écologique.
- D'étoffer les éléments de connaissance sur le foncier dans le cadre d'arbitrage pour des projets en mutation.

À propos de l'Agence Régionale de la Biodiversité

Récente et ancrée sur le territoire régional, l'Agence rassemble de multiples acteurs régionaux et forces vives impliquées autour de l'un des enjeux majeurs de notre société : la préservation et la reconquête de la biodiversité.

L'Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté a pour objectif de réunir, de valoriser et d'innover, en faisant émerger de multiples actions collectives de préservation des milieux, des espèces et de leurs interactions.

En lien direct et durable avec les acteurs venant d'horizons variés les collectivités, les acteurs de la recherche, de l'économie (entreprises, agriculture, forêt, tourisme…), les associations, la chasse, la pêche, l'éducation et les citoyens, l'Agence Régionale de la Biodiversité permet d'organiser les débats autour de la connaissance, en impliquant tous les publics.

L'Agence accompagne les projets concrets, promeut la mise en œuvre de la SRB et contribue à l'action collective pour relever ce grand défi qui est celui de la préservation de la biodiversité.

www.arb-bfc.fr

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. L'entreprise compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 6,6 milliards d'euros en 2021.

www.sncf-reseau.com

CONTACTS PRESSE

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Amélie MAGNIN-FEYSOT - 06 41 47 90 48 – communication@arb-bfc.fr

SNCF RESEAU
Sophie MAYAUD - 06 03 26 17 88 – sophie.mayaud@reseau.sncf.fr

Agence Régionale de la Biodiversité BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

SNCF RÉSEAU